



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruno Le Maire et Gabriel Attal félicitent les douaniers de Marseille qui viennent de saisir 528 kg de cocaïne dans un conteneur en provenance de Martinique

Paris, le 12/08/2022
N°71

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes publics, félicitent les douaniers de Marseille, qui viennent de saisir 528 kg de cocaïne dans un conteneur de déménagement en provenance de Martinique. La valeur de la marchandise est estimée à 37 millions d'euros sur le marché illicite de la revente.

Mardi 9 août à 7h30, suite à une sélection du nouveau réseau de ciblage dédié au vecteur maritime mis en place au sein des services douaniers marseillais (UCIMAR), les agents de la brigade des douanes de Marseille ont contrôlé un conteneur de déménagement, venant d'être débarqué d'un navire en provenance de Martinique.

A l'ouverture des scellés, les agents ont constaté la présence de nombreux meubles et de cartons hétérogènes effectivement caractéristiques d'un déménagement. Le chien de l'équipe cynophile douanière présente lors du contrôle a toutefois rapidement marqué un canapé. En dévissant une plaque de contreplaqué, les douaniers y ont découvert 54 pains de cocaïne. Le contrôle du déménagement s'est poursuivi permettant de découvrir des pains de drogue dans les sièges, fauteuils, enceintes, malles etc. Au total 464 paquets de cocaïne totalisant 527,65 kg de cocaïne ont été saisis.

Une prise de 71,6 kg de cocaïne avait été réalisée selon la même typologie de fraude et dans des circonstances analogues le 20 juillet : 64 pains de cocaïne avaient alors été extraits de deux canapés d'un autre déménagement en provenance de Martinique.

Les ministres ont déclaré : *" Nous félicitons les douaniers de Marseille pour cette nouvelle saisie de cocaïne. Quelques jours à peine après une autre saisie d'envergure, c'est un début plus que prometteur pour l'UCIMAR, réseau dédié au ciblage qui vient d'être créé au sein des douanes marseillaises. En 2021, les douaniers français ont intercepté 18,4 tonnes de cocaïne. La douane française, administration de la frontière et de la marchandise, assure quotidiennement son rôle de protection de notre territoire et de nos concitoyens en empêchant les réseaux criminels de faire pénétrer des marchandises dangereuses dans notre pays. »*

- **[POUR ALLER PLUS LOIN](#)**

- Photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/e6o1VzwZJK>
- Vidéo de la saisie : <https://youtu.be/iZGz9GeyAo0>
- Rushs vidéos pour téléchargement : <https://we.tl/t-w1GHI7wnzy>
- La saisie de 71,6 kg de cocaïne : <https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/21/communique-de-presse-71kg-cocaine.pdf>

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le **crédit DOUANE FRANCAISE***

Contacts presse :

Bureau de la communication : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr